



*Délibération 1 : Approbation du Compte de Gestion 2022*

L'an deux mille vingt trois, le 29 du mois de mars à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en la salle des fêtes municipales, sous la présidence de Monsieur **André-Luc DUBOIS**, Maire, en suite de la convocation envoyée par mail, le 21 mars 2023, et dont un exemplaire a été affiché à l'extérieur de la Mairie.

Etaient présents : **André-Luc DUBOIS, Pascal SERGENT, Mathilde DEROOSE, Laurent GAYOU, Béatrice ABERGIL, Karine COISNE, Frédéric SAUVAGE, Lidwine PHILIPPE, Lionel LERANT, Stéphane WALLET, Fabrice CARY**

Absents Excusés :

**Maxence WILLEMS qui donne procuration à M. André-Luc DUBOIS**

Absents :

**Cathy DUFOUR**

**Audeline HOGUET**

**Elodie CAZIER**

Nombres de Conseillers en exercice	Nombres de procurations	Nombre de votants
11	1	12

Madame **Lidwine PHILIPPE** est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal,

Qu'après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs actives,

De déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme à l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Résultat du vote :

<b>Pour</b>	<b>12</b>
<b>Contre</b>	
<b>Abstention</b>	

**Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre, les membres présents,  
Pour Copie Conforme,**

**Le Maire,**



**André-Luc DUBOIS**